

COMMENT DEVIENT-ON SDF QUAND ON EST EHS?

Retour d'expérience d'E à D-la-D

Voici ce qui peut vous arriver si vous êtes EHS.

Emeline vit dans une maison jumelée,, à D-la-D depuis plusieurs semaines sa vie est devenue un véritable calvaire.

Son histoire pourra vous interpeller ou vous laisser complètement indifférent, vous inquiéter ou vous laisser sceptique quoiqu'il en soit nous sommes tous concernés.

Madame Emeline AD, âgée de 37 ans, mère de deux enfants de 4 et 7 ans, est ingénieur territorial en environnement.

Emeline habite D. depuis 2012, elle a été contrainte de quitter, précipitamment, son lieu de résidence le Lundi 23 Février 2015.

Et pourquoi donc ? Que s'est-il passé ?

Compte tenu d'une toute récente augmentation du niveau d'ondes électromagnétiques, à l'intérieur de son domicile, il lui est devenu impossible de pouvoir dormir et séjourner chez elle, car ce niveau lui créé des maux de tête très violents et de nombreuses insomnies,

Ce niveau incompatible avec son électro-hyper-sensibilité a pour source, son voisinage mitoyen, provoqué par la reconnexion d'un appareil sans fil (Babyphone ou autre...) qui est venu s'ajouter aux rayonnements "réseaux Wifi" (3 WLAN) en niveaux maxima provenant de la même habitation fonctionnant jour et nuit.

Pour échapper à une dégradation de sa santé, elle a donc été contrainte de quitter son domicile, en urgence, pour aller se réfugier dans un gîte qui n'est pas, actuellement, soumis à de tels niveaux d'ondes.

Face à un comportement, pour le moins, non coopératif de ses voisins mitoyens, Emeline ne peut plus envisager de revenir vivre à son domicile. Elle a donc été obligé de donner congé au propriétaire et est, du coup, en recherche d'un nouveau lieu de résidence à l'abri des ondes électro-magnétiques pour que sa santé soit absolument épargnée au risque d'une dégradation rapide, pré-Alzheimer.

Déjà, à partir de mi-October 2014, elle ressentait de nombreux malaises, entres autres, sur son lieu de travail, elle a d'ailleurs, depuis perdu son emploi pour cette raison.

Alors, comment en est-on arrivé là?

Pour faire court, Emeline est devenue "EHS"

C'est quoi EHS, me direz-vous?

C'est l'acronyme de Electro-Hyper-Sensible.

Emeline vient d'en avoir l'authentification, le 11 Février dernier, par le Pr Belpomme, oncologue de renom ayant déjà suivi plus de 1200 patients "EHS", depuis 2008.

Des analyses complémentaires sont en cours pour évaluer le degré précis de son état de santé, de l'éventualité de sa dégradation de ses possibilités d'amélioration par de longs traitements appropriés.

On ne naît pas "EHS", mais alors, comment le devient-on?

- Du côté de l'environnement, la cause principale ce sont les Ondes Electro-Magnétiques: proximité de micro-ondes, environnement réseaux Wifi (portée 100m), téléphonie mobile, Téléphone sans fil DECT (portée 300m), Babyphone, Antennes relais et autres technologies de connexion sans fil) de haute puissance qu'il va falloir réduire considérablement pour que l'organisme ne soit pas affecté.
- **Du côté de la personne "EHS"**, la présence de métaux lourds en quantité anormalement

élevée dans le corps est la cause essentielle de cette souffrance EHS aux ondes EM. La plupart des métaux (mercure, aluminium, plomb ...) présents dans l'organisme des EHS, d'origine diverses (alimentaire, déodorants, vaccins,...), fixe ou bien circulant dans les liquides organiques, transforment le corps en une sorte de grande antenne radio, de réception électromagnétique amplifiée. Ainsi le corps et le cerveau d'une personne "EHS" reçoivent des milliards de messages qui ne lui sont pas nécessairement utiles, tant et si bien que cela peut être très perturbant à défaut d'être très dangereux... il leur faut donc régulièrement détoxifier leur corps pour éviter d'aller à la catastrophe : cancer, leucémie, chute de l'immunité, grosse fatigue, état pré-Alzheimer et mort du corps physique.

Danger des ondes électromagnétiques:

Téléphones mobiles: Informations et Préventions (source : Etude Inserm 2014):

1. Téléphoner 1/4 heure/jour: Attention. L'utilisation massive du téléphone portable, supérieure ou égale à 896 heures d'appels, dans une vie, serait associée au développement de tumeurs cérébrales. (soit 1/4 heure/jour => 100 heures/an => soit 9 ans, pour atteindre ce total)
2. Téléphoner 1/2 heure/jour: **Danger**. Le risque d'avoir une association positive entre l'utilisation de leur téléphone portable et le développement de tumeurs cérébrales est augmenté pour celles et ceux qui téléphonent plus de 15 heures par mois.» (=1/2 heure/jour)
3. Le risque de développer une tumeur apparaîtrait au bout de 24 années d'utilisation, soit dans une petite dizaine d'années pour les personnes équipées d'un portable depuis 2000.
4. L'abus du téléphone portable (soit plus de 20 minutes par jour selon le Docteur Pr Belpomme après avoir examiné 1.200 patients en 6 ans) provoquerait à long terme **la maladie d'Alzheimer par la destruction des cellules du cerveau**.

Ce Docteur, Professeur Belpomme :

- voit aujourd'hui arriver en consultation de plus en plus de gens dont des jeunes, ayant des symptômes de confusion mentale de type pré-Alzheimer qui peuvent évoluer vers la démence, de déficit de mémoire immédiate, de concentration, de désorientation spatio-temporelle.
- constate, par ailleurs, que les femmes sont plus sensibles aux champs électromagnétiques car elles représentent les deux tiers de ses malades.

Mais alors, que devons nous faire pour nous protéger? ... nous et nos enfants ?

Plusieurs pistes par des actions simples, à faire chez vous :

- **supprimer le baby-phone, le téléphone DECT (sans fil) il émet tout le temps sur sa base (même quand vous n'êtes pas en conversation)**
- **interdire le portable aux moins de 12 ans, et limiter l'usage aux SMS ou à la conversation main libre pour les adolescents,**
- **couper la Wifi la nuit**, ou, encore mieux, raccordez vous à Internet avec le câble Ethernet.

En outre, à toutes fins utiles, techniquement parlant, il est possible (dispositions à prendre

en alternative à une connexion filaire Ethernet, pour non seulement, limiter sa pollution électro-magnétique envers nos voisins mais aussi pour restreindre au mieux le niveau de perturbation des ondes sur notre organisme):

- de stopper le réseau "Wifi communautaire", et ceci, via les paramètres de votre box.
- de limiter la puissance émettrice de votre box et ceci, par plusieurs méthodes alternatives voire même cumulables:
 1. en enveloppant la box dans un film en aluminium (alimentaire) d'un volume suffisant pour assurer l'échange thermique nécessaire (optimum: 2 à 3 épaisseurs de film)
 2. en démontant l'antenne ou les antennes, ce qui n'empêche en rien la réception wifi à des distances bien suffisantes compte tenu du périmètre de vos résidences.
 3. en déplaçant votre box, si possible au milieu de votre habitation (le plus loin possible d'un mur mitoyen).
 4. ou en s'équipant d'un routeur wifi à puissance programmable.

Voici le lien vers la newsletter du Pr Belpomme, le docteur qui suit Emeline, et qui est le seul compétent dans le domaine.

http://www.artac.info/fic_bdd/pdf_fr_fichier/BI_72_14092332790.pdf

Vous pouvez, aussi, adresser un mot à Emeline, si vous voulez en savoir davantage et si vous pensez que la solidarité a toujours un sens.

Par ailleurs, Emeline dispose désormais d'un mesureur d'ondes HF qui, en prévention, lui permet de quantifier les différents niveaux d'ondes EM à tout moment de la journée et de repérer les zones à éviter pour protéger son organisme.

Merci de la tenir au courant de vos actions, chaque geste compte !

Email d'Emeline : emeline.aubert.dozeville@gmail.com

Mr le Maire de D est parfaitement au courant de la situation délicate d'Emeline. Lors de leur tout récent entretien, il a clairement manifesté sa volonté de lui venir en aide.

Le vendredi 13 mars 2015